

DISCOURS DE

GIORGIO NAPOLITANO

ANCIEN PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE ITALIENNE,
ANCIEN DÉPUTÉ SOCIALISTE EUROPÉEN
ET PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DES AFFAIRES
INSTITUTIONNELLES DU PARLEMENT EUROPÉEN



LE 24 MARS 2017,
À ROME, LORS DE LA
CONFÉRENCE
ORGANISÉE PAR
LE GROUPE S&D
À L'OCCASION
DU SOIXANTIÈME
ANNIVERSAIRE DU
TRAITÉ DE ROME



Groupe de l'alliance progressiste des
Socialistes & Démocrates
au Parlement européen



ENSEMBLE

Un nouveau cap pour une Europe progressiste
Agissons pour notre avenir!

24 MARS 2017, ROME,
CONFÉRENCE *TOGETHER* À L'OCCASION
DU SOIXANTIÈME ANNIVERSAIRE DU TRAITÉ DE ROME

DISCOURS DE

GIORGIO NAPOLITANO

ANCIEN PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE ITALIENNE,
ANCIEN DÉPUTÉ SOCIALISTE EUROPÉEN
ET PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DES AFFAIRES
INSTITUTIONNELLES DU PARLEMENT EUROPÉEN



Groupe de l'alliance progressiste des
Socialistes & Démocrates
au Parlement européen



ENSEMBLE
Un nouveau cap pour une Europe progressiste
Agissons pour notre avenir!



PREFACE

L'EUROPE À LA CROISÉE DES CHEMINS

Les forces de la division se consolident au sein de l'Union européenne, nourries par une crise sociale qui fragilise les classes moyennes et menace les couches populaires. Cette crise démocratique déstabilise de nombreux citoyens, elle affaiblit les partis politiques et fragilise les institutions.

Ainsi, les anti-européens et les populistes prospèrent, réussissant à poser maintenant la question de la survie du projet européen. **La gauche démocratique, pro-européenne, y oppose sa force politique et intellectuelle**, en revenant à la source de son engagement pour l'Europe.

Notre camarade Giorgio Napolitano nous donne des pistes pour préserver nos valeurs, la dignité humaine, la liberté, la démocratie, l'égalité, l'État de droit, le respect des droits de l'homme.

Les forces politiques européennes doivent montrer plus de cohérence. Un exemple, intolérable, celui du gouvernement hongrois s'engageant dans une opération systématique de sabotage des engagements pris en commun en matière d'immigration et de droit d'asile.

Je tiens à confirmer **la détermination des députés du Groupe des socialistes et démocrates au Parlement européen pour allier nos actions à nos valeurs**. Le gouvernement de Viktor Orban, qui prend en otage le processus de construction européenne pour des raisons de « politique politicienne » nationale, doit être sanctionné. Le temps des compromis au rabais avec des régimes qui se disent ouvertement « non libéraux » doit finir.

En soulignant l'ambiguïté existentielle du projet européen, **Giorgio Napolitano touche au thème du transfert de souveraineté**. Ici réside à mon avis le nœud gordien de la construction européenne : notre position, c'est **la création, à long terme, d'une forme d'États-Unis d'Europe** qui fasse faire vivre la diversité des territoires à l'intérieur d'un même corps politique.

Au débat sur l'Europe à deux vitesses, nous posons d'abord la question de la « nature » de l'Europe plutôt que celle de la direction à prendre : des progrès considérables ont déjà été accomplis par le législateur européen mais cela n'est pas suffisant. **L'urgence ne nous laisse pas d'autre choix que d'avancer**, avec notamment la clairvoyance et l'autorité morale de personnalités telles que Giorgio Napolitano.

Gianni Pittella

Président du Groupe socialistes et démocrates au Parlement européen



Giorgio Napolitano, né le 29 juin 1925 à Naples, est un homme politique indissociable de l'histoire de la Gauche italienne.

Son combat politique l'a mené jusqu'à la Présidence de la République Italienne de 2006 à 2015. Il a surtout été **un militant actif au sein de la Résistance Communiste** durant le régime de Benito Mussolini. Sa participation au sein du mouvement l'a amené à devenir membre du Parti Communiste Italien (PCI) dès 1945. Militant actif, il dirigera le Parti jusqu'à la constitution du Parti Démocratique de la Gauche.

Élu de la circonscription de Naples pour la première fois en 1953 à la chambre de députés, **il deviendra aussi membre du Parlement européen de 1989 à 1992, puis de 1999 à 2004.**

Européen convaincu, son dévouement à la démocratie parlementaire et sa forte contribution **au rapprochement entre la gauche italienne et le socialisme européen** lui ont valu de devenir une figure éminente au sein de la délégation Italienne au Parlement Européen, notamment lors de sa réélection en 1999 où Giorgio Napolitano assume la présidence de la Commission des Affaires Institutionnelles.

Aujourd'hui âgé de 91 ans, Giorgio Napolitano est le doyen du Sénat de la République italienne.

DISCOURS DE

GIORGIO NAPOLITANO

ANCIEN PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE ITALIENNE,
ANCIEN DÉPUTÉ SOCIALISTE EUROPÉEN
ET PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DES AFFAIRES
INSTITUTIONNELLES DU PARLEMENT EUROPÉEN

Il n'y a pas longtemps, j'ai pris part à une initiative qui mérite toute notre attention et tout notre respect : la célébration du 10e anniversaire de la mort d'une grande figure italienne et européenne. Il s'agissait de Nino Andreatta, qui fut l'un des protagonistes les plus clairvoyants, les plus entreprenants et les plus combattifs de la tradition italienne pro-européenne. Je reviendrai plus tard sur une série d'arguments avancés par Andreatta qui, à mon avis, ont gardé aujourd'hui toute leur pertinence.

En effet, en ces jours de rencontres et d'initiatives institutionnelles, de débats et d'événements, des activités toutes importantes en raison de leurs répercussions sur l'opinion publique, j'estime que je dois commencer par relever **la très vaste mobilisation des médias sur le thème de l'« Europe » à l'occasion de ce 60è anniversaire du traité de Rome**. Il est important de rappeler, dans ce contexte, que l'Europe unie n'est pas née le 25 mars 1957. Certes, la Communauté Économique Européenne est née ce jour-là, mais le projet européen et les premiers pas vers l'intégration européenne avaient commencé à se dessiner au moins sept années plus tôt, avec la Déclaration Schuman. En 1950, toute l'Europe traversait de graves difficultés, conséquences des destructions de la guerre : des problèmes de reconstruction et de restauration des identités et des rôles de chacun des pays dans un continent et dans un monde qui avaient enduré un traumatisme aussi accablant.


C'est en mai 1950 que les chefs de gouvernement signèrent cette première déclaration, la Déclaration Schuman. Elle fut rapidement suivie par un premier traité, non pas encore la Communauté Économique Européenne mais d'abord la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier, la CECA.

S'il s'agissait bien d'un acte juridique signé par des chefs d'État, et donc d'un Traité international en bonne et due forme, il s'agissait aussi d'un acte créatif et constituant, comme je l'ai déjà indiqué. Et cet acte répondait à un mouvement d'idées et à une pression de l'opinion publique.


IL S'AGISSAIT AUSSI D'UN ACTE CRÉATIF ET CONSTITUANT.

Il faut ici préciser que l'élaboration de cette innovation avait été préparée par étapes successives. Il y eut la parution, en 1941, du Manifeste de Ventotene ; il y eut le Congrès de l'Europe à La Haye en 1948, ainsi que divers autres événements porteurs de cette volonté de poser les fondements d'une nouvelle Europe. Cette Europe ne devait pas juste constituer un engagement de coopération entre États nationaux et leurs gouvernements, il s'agissait bien d'inventer un nouveau type d'intégration, fort différent, de pure coopération, cette intégration se devant d'être le résultat d'un vrai processus, **productif d'institutions et de décisions qui, comme l'indiquait déjà la Déclaration Schuman en référence à la CECA, devaient être contraignantes pour tous les États signataires.** Nous sommes ici au cœur de ce qui constitue mon intervention d'aujourd'hui, les controverses actuelles sur ce sujet précisément.

Car si à l'heure actuelle on veut nous faire croire que le cadre communautaire n'est plus nécessaire et, si tout ce qui ressemble à un cadre communautaire est foulé aux pieds, ce cadre constitue en fait un des fondements de la nouvelle réalité mise en place à l'époque. Dans ce contexte, il était tout à fait insolite d'envisager que les plus grands États européens réussissent à s'unir par un lien de réciprocité, par un engagement et un cadre politique commun, par des valeurs, des buts et des décisions partagées ensemble.



LES SIX PAYS FONDATEURS ÉLABORÈRENT ET SIGNÈRENT LE TRAITÉ DE LA COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE DE DÉFENSE, UN AUTHENTIQUE JALON DANS L'INTÉGRATION MILITAIRE DE L'EUROPE.



Mais la route fut longue. Dans la foulée du Traité sur la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier, les six pays fondateurs élaborèrent et signèrent le Traité de la Communauté Européenne de Défense, un authentique jalon dans l'intégration militaire de l'Europe. Il s'agissait aussi d'un acte à haute portée politique, comportant le fameux article 38 qui prévoyait la création d'une assemblée politique européenne. Deux hommes avaient insisté pour l'ajout de cet article et collaboré à sa rédaction, un chef de gouvernement et un grand européeniste, Alcide de Gasperi et Altiero Spinelli. Ils étaient très différents, tant sur le plan du caractère que des idées. Vendredi passé, **à l'occasion de la cérémonie du 60^e anniversaire des Traités**, en présence de personnalités comme Donald Tusk, le Président du Conseil Européen, Frans Timmermans, le premier Vice-Président de la Commission Européenne, Antonio Tajani, le Président du Parlement Européen, et d'autres, j'ai lu un discours célèbre devant le Sénat italien, le discours prononcé par De Gasperi en Novembre 1950. Le Sénat de la République italienne venait d'être reconstitué, et De Gasperi défendait la motion fédéraliste. Si vous aviez été à ma place, vous auriez ressenti comme moi la puissance de l'adhésion de De Gasperi à cette cause.



Au demeurant, la Déclaration Schuman se fixait comme but la création d'une Fédération européenne. **Par la suite, « fédéraliser » est devenu un « gros mot », une expression quasi taboue.** Comme l'indique Jacques Delors dans ses mémoires, l'évoquer revenait à agiter un chiffon rouge devant un taureau. Lui ne s'est pas privé d'agiter ce chiffon rouge, non seulement sous le nez des Anglais, mais aussi devant d'autres qui, par la suite, exerceraient une grande influence sur le cheminement vers l'intégration et l'unité européenne.

Toutefois, le Traité de la Communauté Européenne de Défense a échoué. Avec lui disparaissait l'objectif d'amorcer le processus d'intégration politique. À l'époque, l'idée était - c'est probable - prématurée. Mais il fallait trouver une solution - même si elle allait impliquer un recul. Et c'est dans ces conditions que l'idée d'une Assemblée et d'une Communauté politique européenne a cédé la place à **une Communauté Économique Européenne. Il s'agissait à la fois, oui, d'un recul, mais aussi d'un grand bond en avant car cette approche marquait le début de la structuration de la Communauté.** Ainsi, nous avons commencé à tisser des liens institutionnels, à dessiner des règles, à renforcer les institutions. Ensemble, nous, les Européens, nous avons décidé de tout reprendre à neuf et de repartir sur un nouvel élan pour construire une suite à ce projet.

Bien entendu, émerger d'une crise demande une grande mobilisation. Pour ce qui concerne les dix dernières années, je veux insister sur le fait que nous ne traversons pas une crise unique mais bien une série de crises. En effet, la crise dite des « subprimes » aux États-Unis s'est muée en crise financière

mondiale, qui s'est répercutée en Europe et a affligé la zone euro d'une crise de la dette souveraine. Celle-ci a dégénéré en d'autres manifestations et d'autres crises. La plus récente est la crise migratoire, provoquée par un flux invraisemblable, précipité, ingérable de demandeurs d'asile et de personnes désespérées, tous espérant pouvoir chercher une vie plus décente en Europe. Ces désespérés fuient des pays ravagés par des dictatures, par des guerres, ils viennent de régions sous-développées et pauvres, particulièrement d'Afrique subsaharienne.



ELLE ALLAIT S'ACCOMPAGNER D'UNE TERRIBLE RÉGRESSION DE NOS VALEURS ET DE NOS COMPORTEMENTS.



Nous avons su comment émerger de certaines crises, et nous sommes toujours déterminés à sortir d'autres. Il y a quelques années, nous étions encore optimistes. Je me souviens d'un livre publié en 2012 par des contributeurs de haut niveau présenté par l'ancien président du Conseil Européen, Herman Van Rompuy. L'ouvrage s'intitulait Après la tempête. En 2012, en effet, une série de crises avaient été résolues, partiellement. Mais une autre tempête, la tempête migratoire, allait se déclencher, et elle allait s'accompagner d'une terrible régression de nos valeurs et de nos comportements. Cette crise-là est toujours en cours. En Italie, elle nous affecte encore plus considérablement en tant que pays européen et méditerranéen, dans le cadre de la politique des relations euro-méditerranéennes.

Or, quelle a été la question de ces dernières semaines et même de ces dernières heures ? Nous avons constaté notre incapacité à émerger de ces crises, parce qu'elles sont tellement imbriquées qu'elles font trembler les fondations et les institutions politiques de l'Union Européenne. Toutefois, soyons clairs : depuis l'annonce par le Royaume-Uni de sa sortie de l'Union Européenne, aucun des autres vingt-sept États membres n'a été tenté de suivre cet exemple - probablement autant par prudence que par réalisme. Bien au contraire, tous ont réaffirmé leur attachement à l'Union. Si le Royaume-Uni pensait porter un coup fatal à l'unité et l'intégration européennes en la quittant, il s'est trompé. Nous autres, les Vingt-Sept, nous sommes restés unis.



Mais force est de constater que nous avons maintenu cette unité au prix de l'immobilité, et de nombreux témoins l'ont pertinemment pointé. Jürgen Habermas, un grand protagoniste de l'intégration européenne qui jouit d'un esprit critique constructif, a été l'un des premiers à souligner cet aspect. Or, disons-le en toute franchise : **nous avons payé ce prix pour une unité qui n'était en partie que de façade.**

NOUS AUTRES, LES VINGT-SEPT, NOUS SOMMES RESTÉS UNIS.

En effet, de quel genre d'unité est-il question en Hongrie ? Le Premier Ministre de ce pays, Viktor Orban, tout dirigeant du Parti Populaire Européen qu'il soit, construit des murs, érige des barbelés, lance des tentatives irréalistes de bloquer de toutes les manières possibles toute entrée sur le territoire hongrois, et crée même un corps spécial de gardes anti-migrants, chargé uniquement de la chasse aux immigrés ! De quel genre d'unité ce gouvernement fait-il partie ? Dans ce contexte, il ne faut pas oublier que l'article 7 du Traité de Lisbonne prévoit la possibilité de lancer une procédure à l'encontre de pays en violation systématique des valeurs et principes fondateurs de l'Union Européenne, et que cette procédure est susceptible d'entraîner la suppression du droit de vote de ces pays au Conseil Européen. Il est vrai que ces mécanismes coercitifs s'enrayent facilement et deviennent ingérables, engendrant de nouvelles grandes inquiétudes. **Nous n'osons pas nous engager dans l'application de textes faisant partie intégrante du Traité de Lisbonne et signés par tous, y compris le gouvernement hongrois de l'époque, de peur des conséquences.**

S'il est vrai que la Hongrie est un cas extrême, nous assistions à d'autres séries d'actions irrespectueuses des décisions du Conseil Européen dans les domaines de l'accueil des demandeurs et du respect du droit d'asile qui est un droit fondamental inscrit dans le droit international. En d'autres termes, un grand parti européen comme le PPE a fait preuve d'une mansuétude et d'une tolérance clairement excessives, c'est mon avis. Le PPE a affiché une grande pusillanimité au nom du maintien du mythe de l'unité, poussant les Vingt-Sept dans une attitude d'inertie timorée. Il suffit de se souvenir qu'en juin 2015, la dernière publication, du rapport des Cinq présidents des institutions européennes présentait une feuille de route - c'est le terme utilisé - pour l'approfondissement du processus d'intégration des migrants dans tous les domaines, question qui devenait urgente et même fondamentale puisque touchant à l'union économique et monétaire. Parmi les mesures phares figurait l'achèvement de l'Union Bancaire. De plus, le rapport définissait une date de début et une date butoir pour la fin de la première étape de mise en œuvre des mesures préconisées : du 1er Juillet 2015 au 30 Juin 2017. Nous sommes à quelques mois de l'échéance - et le tout est resté en chantier, en raison de résistances, de discordes et d'obstructions pratiquées par une partie des Vingt-Sept qui clamaient pourtant haut et fort leur unité.

Ensuite sont apparus une série d'éléments nouveaux, que nous avons soulignés publiquement, moi compris. À certaines occasions, comme le sommet de Malte en Février 2017, ou lors de la rencontre des quatre « Grands » que sont l'Allemagne, la France, l'Italie et l'Espagne en Mars à Versailles, nous avons entendu des paroles très déterminées, principalement de la bouche de la Chancelière allemande et du Président français. « Nous ne pouvons pas nous arrêter sous peine de voir toute la construction européenne s'effondrer. » Ce n'étaient pas des paroles en l'air et elles ne tentaient pas de minimiser une dramatique réalité. Conformément à ce diagnostic, les Quatre pointaient logiquement la nécessité de progresser dans l'intégration. **Si tous les pays ne le souhaitent pas, s'ils n'étaient pas intéressés ou prêts à le faire, il fallait alors instaurer un processus différencié.** Cela provoqua un tollé et également, si vous me permettez d'utiliser ce terme, un chantage, particulièrement de la part des quatre pays du Groupe de Višegrad, dont à l'heure actuelle, et malheureusement, le gouvernement polonais est devenu le meneur et la force motrice.

Cette question est toujours essentielle et d'actualité aujourd'hui, et elle trouvera écho dans la déclaration qui sera publiée demain à l'occasion du 60^e anniversaire du Traité de Rome. Très clairement, je trouverais extrêmement troublant que cette déclaration ne fasse que très faiblement écho à l'autorité de la déclaration originale. Il est vrai que l'Italie la signera, parce que ces affadissements sont la seule manière d'obtenir les signatures des Vingt-Sept. Mais il est aussi clair qu'il y a là matière à discussion. En effet, il paraît peu sensé de tenter d'obtenir un consensus avec des pays, des gouvernements et des forces politiques qui n'ont rejoint l'Union Européenne qu'en 2004 et qui n'ont jamais intériorisé les valeurs fondamentales inhérentes à l'intégration ; on ne peut subir les conditions de ces pays pour obtenir ce consensus. Nous savons tous que les négociations avec ces pays ont été longues, même trop longues. Mais elles portaient exclusivement sur les législations et les structures économiques intérieures. Elles n'étaient accompagnées d'aucune clarification concernant le fait que l'idée communautaire et la construction européenne étaient fondées sur l'abandon consenti de parties substantielles de la souveraineté nationale, au profit du développement d'une souveraineté européenne partagée et donc gérée par les institutions communautaires. Aujourd'hui, nous subissons les conséquences de ce que ces forces politiques, ces gouvernements et ces opinions publiques n'ont absolument pas pris cette notion en compte au niveau national.

NOUS NE POUVONS PAS NOUS ARRÊTER SOUS PEINE DE VOIR TOUTE LA CONSTRUCTION EUROPÉENNE S'EFFONDRE.

En fait, je ne suis pas très emballé par la formule de la différenciation ou d'une Europe à deux vitesses. D'abord, parce que j'y décèle une série de complications très difficiles à démêler. Ensuite, parce que cette formule ne peut constituer un point essentiel. Ceux qui veulent aller plus loin, plus vite et de manière plus systématique sur la voie de l'intégration, c'est-à-dire la voie de l'abandon d'une partie de leur souveraineté nationale au profit des institutions européennes,

ceux qui ne veulent pas revenir vers le passé, ceux-là doivent trouver en eux la force d'opérer un authentique tournant. (Mais affirmer cela rendrait très aléatoire l'élaboration d'une déclaration commune...)

Dans cet esprit, il faut mentionner la position très claire exprimée en Février dernier à Ljubljana par le Président de la Banque Centrale Européenne, Mario Draghi. En effet, son discours coupait, avec une précision chirurgicale, l'herbe sous les pieds de la propagande populiste, eurosceptique et euro destructrice. Mario Draghi a démontré point par point comment l'intégration européenne a contribué au développement des libertés, des droits, de la prospérité, des relations sociales, et de la protection sociale dans nos pays. **Sans intégration européenne, sans la naissance et le développement d'une Communauté ayant abouti à l'Union Européenne, nous serions tous restés plus pauvres ou plus isolés.** Draghi a également souligné que si l'intégration avait été le moteur fondamental de la croissance, qui est en fait un processus spontané dû à un désir prépondérant de reconstruction des populations, cette intégration a néanmoins participé à l'accélération et au renforcement de cette croissance.



NOUS AVONS RÉUSSI SCHENGEN ET LE TRAITÉ DE MAASTRICHT QUI A ABOUTI À LA MONNAIE UNIQUE.



Il me paraît évident que nous traversons une période difficile. Aussi dans ce contexte nous ne devrions pas insister sur la formule de l'intégration accélérée, mais nous devrions exploiter ce qui existe déjà en matière d'intégration différenciée et même de coopération renforcée. Telle est la formule tant soit peu hypocrite dans laquelle de nombreux partenaires se sont réfugiés, après en avoir concocté bon nombre de variantes comme les « cercles concentriques », le « noyau dur », etc. Or, bien avant qu'il ne soit question de « coopération renforcée », nous avons réussi Schengen et le Traité de Maastricht qui a abouti à la monnaie unique - un autre transfert majeur de souveraineté vers le niveau européen.



En effet, les États-nations se sont alors départis de leur souveraineté de la gouvernance monétaire, ce qui, soit dit en passant, détruisait le dogme de leur souveraineté absolue et illimitée. Aujourd'hui, il existe une réalité fondamentale, un instrument majeur qui s'appelle « la monnaie unique ». La Communauté européenne s'est affirmée, la mise en place de la Banque Centrale s'est poursuivie : elle est devenue la pièce maîtresse, l'élément moteur de la progression de l'intégration européenne vers un plein accomplissement politique. Mais que nous disent donc ceux qui protestent aujourd'hui parce qu'ils ne veulent pas une seconde division de l'Europe, ou autres sottises ? **Au moment de la création de l'Union monétaire, les portes de celles-ci étaient ouvertes à tous.** Tous les pays qui se considéraient en état d'accéder à la monnaie unique - moyennant une procédure d'évaluation - eurent la possibilité de le faire. En tout état de cause, les pays qui demandent aujourd'hui des garanties parce qu'ils ne veulent pas être relégués dans une zone différente, ceux-là ne désiraient tout simplement pas, à l'origine, rejoindre l'Union monétaire. Ils n'ont été exclus en rien, ils se sont exclus eux-mêmes, pour des raisons que nous ne tenons pas à condamner. Ils ont choisi délibérément la voie d'une intégration moins approfondie ou plus lente. Mais personne, aucun d'entre eux, ne peut nous demander de reculer. Au contraire, nous devons continuer à avancer résolument sur la voie de l'intégration ; quel que soit le contenu de la déclaration de Rome, nous devons emprunter cette voie.

Toutefois, je me pose la question suivante : qui doit emprunter cette voie ? Ceux qui y croient bien entendu. C'est-à-dire les gouvernements des pays qui font partie de l'Union Monétaire ; les pays qui ont une crédibilité européenne de longue date parce qu'ils font partie des membres fondateurs ; ainsi que certains pays entrés plus tard mais dont l'adhésion a permis, à eux et à l'Europe dans son ensemble, d'accomplir un grand bond en avant. L'Espagne franquiste est un de ces pays. Elle est devenue un pilier de l'intégration européenne, particulièrement durant les années de **l'extraordinaire présidence de Felipe Gonzales. Ce fut un autre des grands contributeurs à l'Europe, c'est lui qui pilota l'adhésion de l'Espagne à l'Union.**

JE N'ESTIME PAS QUE LE PROBLÈME SOIT LA RÉACTION DES GENS QUI CLAMENT « C'EST L'EUROPE QUI L'A DEMANDÉ ».

Malheureusement, ces États et ces gouvernements, malgré leurs mérites et malgré leurs convictions européennes, se sont révélés par trop timorés, ambigus et inconséquents. Et aujourd'hui nous en payons le prix. Face à l'assaut des populistes et des eurosceptiques, il n'y a pas eu suffisamment d'engagement pour valoriser ce parcours dans l'intégration européenne. Ces expériences et ces conquêtes ; et cette absence de réactions, pourtant indispensables, ouvrit la voie à toutes sortes de distorsions de la réalité.

Alors, certains se sont « mis aux abris ». Tandis que des progrès étaient accomplis, parfois sur la base de décisions qui apparaissaient comme impopulaires, on a blâmé l'Union Européenne. Quoiqu'en disent des voix d'autorité, je n'estime pas que le problème soit la réaction des gens qui clament « C'est l'Europe qui l'a demandé », ou même qui interpellent simplement Bruxelles pour « demander quelque chose à l'Europe ». Il s'agirait là d'une description très approximative du problème, fort contestable. Mais c'est vrai qu'au retour d'un Conseil Européen, des dirigeants confrontés à des réactions critiques ou négatives choisiront couramment une posture leur permettant de se réfugier derrière un : « mais c'est ce que l'Europe exige ». Dès lors, les décisions deviennent impersonnelles, elles sont sans père ni mère.

LES TRAITÉS ONT TOUJOURS ÉVOQUÉ LE RENFORCEMENT DE L'UNION DES PEUPLES.

Trop nombreux sont les gouvernements européens, y compris ceux des pays les plus favorables à l'intégration européenne, souvent les plus importants, qui se drapent dans le silence. Cette attitude provoque des failles profondes, dès lors qu'ils n'ont plus le courage de s'engager en faveur d'une accélération du processus d'intégration européenne. Et cela en opposition à l'esprit des Traités, un esprit si ardemment contesté, par les Britanniques notamment. On sait que les Traités ont toujours évoqué le renforcement de l'union des peuples. Il faut aussi prendre en compte la peur des effets de cette accélération sur le plan de la souveraineté de chacun des États européens.

Le Parlement Européen avait adopté un magnifique rapport sur le Traité de Maastricht, élaboré par deux eurodéputés de poids, le Grec Dimitri Tsatsos et l'Espagnol Inigo Mendéz de Vigo. **L'Union y est définie comme une Union d'États et de peuples, sur la base d'un équilibre et d'un arbitrage entre les dimensions nationale et supranationale.** Jean Monnet avait été le premier à prévoir et à définir magistralement ces nécessaires compromis. Or, la réalisation de ceux-ci relève de la responsabilité d'un trop grand nombre de gouvernements, dont je doute qu'ils soient prêts à être confrontés à cette question problématique. Attention, lorsque je dis gouvernements, je sous-entends inmanquablement les Parlements qui les légitiment, à quelques exceptions près, bien sûr.

Je souhaite également développer le point qui me préoccupe le plus et qui me semble être le plus décisif : celui des partis politiques. Je fais référence aux forces politiques des pays membres de l'Union, toutes celles qui savent

prendre le sens de la responsabilité de l'intérêt national et de leur implication dans l'intérêt européen commun. Dans cette optique, le moment est venu de souligner que nous n'avons pas toujours apprécié à sa juste valeur l'engagement des forces de gauche et des socialistes européens en faveur de l'intégration européenne. **Nous ne devons jamais l'oublier, chers amis des Partis Socialistes Européens, et nous devons être fiers de cet héritage, nous devons le cultiver et le préserver avec cohérence.** J'ai écrit par le passé que le Parti Socialiste Européen devait être socialiste et européen non seulement de nom mais aussi en actes, dans la démonstration de ses convictions, dans les débats d'idées, dans ses prises de positions, et dans son engagement fort, homogène et actif.

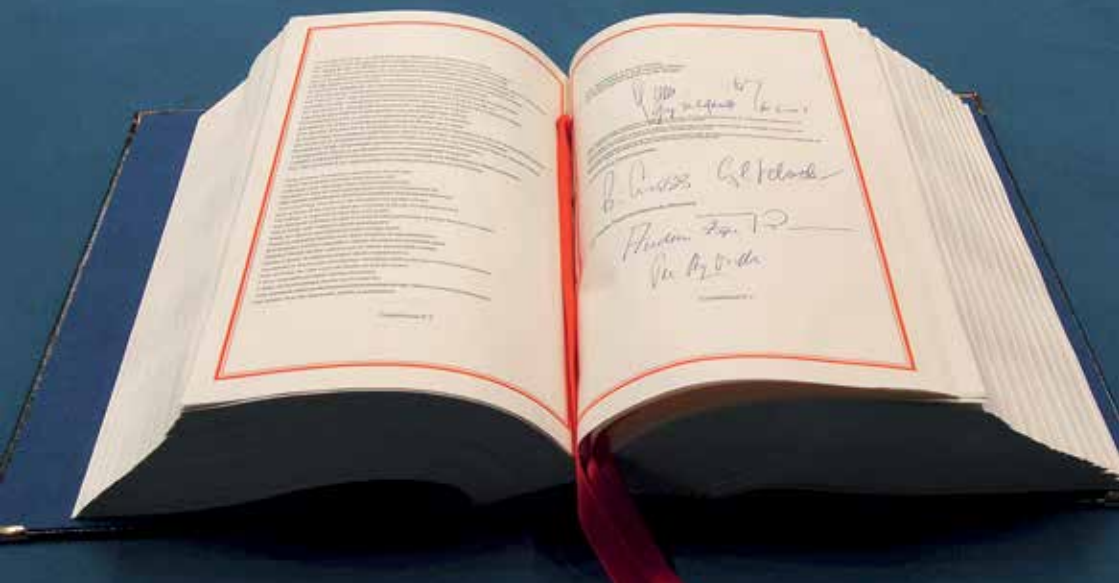


LES PRÉOCCUPATIONS ÉLECTORALES NATIONALES ONT RÉGULIÈREMENT PRÉVALU.



Aujourd'hui, ce sujet reste d'une vigoureuse actualité. La situation est compliquée : non seulement parce que nous n'accordons pas assez de crédit à ce patrimoine commun qu'est l'expérience de l'Union Européenne, mais aussi parce que les perspectives nationales et la perspective européenne communes sont imbriquées dans un labyrinthe très complexe. **Or, les textes élaborés par nos pères fondateurs insistaient déjà sur la nécessité d'aller vers une fusion des intérêts, vers une définition de cet intérêt européen commun.** Déplorons que peu de choses aient été faites en ce sens, et ce qui l'a été, a été mal fait. En effet, les préoccupations électorales nationales ont régulièrement prévalu et avec elles, la nécessité de répondre aux problèmes et aux revendications spécifiques de leur électeurat. Les élections du Parlement Européen n'ont jamais suffi à combler ce vide, à rectifier les omissions, à équilibrer ces deux niveaux.

J'ai effectué un second mandat de député européen de 1999 à 2004. Ce fut une période magnifique, qui succédait à une phase de tassement de l'économie. Ce fut un temps où nous participâmes à une nouvelle phase d'efforts en faveur



de la constitutionnalisation d'une Europe unie. Pour ce faire, nous avons œuvré à l'élaboration d'un Traité constitutionnel, dans le cadre de la Convention de Bruxelles. Par la suite, ce traité a été rejeté par deux pays, et je ne peux imaginer qu'ils en soient fiers aujourd'hui. Ensuite, tous les engagements ont été pris pour garantir une proximité entre institutions européennes et citoyens.

Nous avons un obstacle récurrent à vaincre, une interrogation que j'ai vécue personnellement avec acuité, et que ceux d'entre vous, eurodéputés, connaissent mieux que quiconque : **quelle nature de relation doit-on mettre en place entre les eurodéputés et les électeurs qui les ont envoyés à Bruxelles et Strasbourg ?** Les relations par le numérique sont aujourd'hui incontournables. Il existe des canaux médiatiques modernes qui permettent de communiquer par des réseaux sophistiqués. Pour ma part, j'ai toujours insisté sur la « parlementarisation » de l'Union comme voie vers l'intégration politique. Dans mon esprit, cela signifie que la dimension parlementaire de l'Union doit intégrer tant le Parlement européen que les Parlements nationaux, dans une répartition claire des rôles respectifs. À cet effet, **nous devons trouver un moyen de lier organiquement les membres des parlements nationaux à ceux du Parlement européen de leur pays.**

Je me suis senti incapable de proposer une quelconque autre approche efficace. Pendant de nombreuses années, j'ai été député du Parlement italien

pour la circonscription électorale de Napoli-Caserta, qui comptait quelques 2,5 millions d'électeurs. Chacun aurait légitimement mérité une réponse à ses préoccupations, évidemment cela semblait impossible. Toutefois, avec l'expérience de la circonscription uninominale, je n'étais en fait responsable que devant 120 000 électeurs, ce qui s'avérait beaucoup plus facile. Or, si à cette époque j'avais eu l'occasion de travailler dans cette circonscription en étroite collaboration avec un eurodéputé, la diffusion des informations concernant nos engagements et les choix des valeurs motivant nos décisions aurait été beaucoup plus efficace.

Nous ne sortirons pas de ces difficultés en attaquant les institutions européennes et les politiciens européens, et nous devons être très prudents à cet égard.

En effet, nous devons bien être conscients de la charge que représente l'acte de gouverner. Dans un de mes mandats précédents, j'ai fait référence, en de nombreuses occasions et dans des moments difficiles, aux obstacles auxquelles font face les gouvernants de l'Italie. Dans cet esprit, je dois également faire référence aux difficultés auxquelles font face les gouvernants de l'Europe et, en particulier, les deux Institutions les plus emblématiques de la supranationalité : la Commission européenne pour ce qui concerne la gouvernance, et le Parlement européen pour la représentation démocratique.



J'AI TOUJOURS INSISTÉ SUR LA « PARLEMENTARISATION » DE L'UNION COMME VOIE VERS L'INTÉGRATION POLITIQUE.



Au demeurant, cette représentation a acquis actuellement de tels pouvoirs que j'avoue être abasourdi en entendant parler de déficit démocratique en Europe. Comme si les eurodéputés n'étaient pas élus directement par les citoyens, et comme si, au cours de la dernière décennie, le Parlement européen n'avait pas conquis des pouvoirs et un rôle qui s'avèrent décisifs. **Je le répète, si nous ne pouvons être des partisans inconditionnels des Institutions européennes, nous ne pouvons choisir de nous conduire en eurosceptiques inspirés par des préjugés et des critiques non étayés.** Nous autres Italiens qui croyons

en l'Europe, nous devons proposer des contributions dynamiques. Des contributions qui concerneront également nos besoins nationaux, en veillant à répondre de manière adéquate et constructive. Mais notre ambition en tant que citoyens italiens, espagnols ou français, doit consister à mettre en avant des propositions conformes à l'intérêt européen, celles qui font avancer notre engagement dans la construction européenne.

UNE UNION, UNE COMMUNAUTÉ QUI EN CONSTITUERAIT LE CŒUR, LE NOYAU DUR.


Ce point est aussi lié à la question du nombre de membres au sein de l'Union européenne. En effet, chers amis, nous savons depuis longtemps que nous sommes trop nombreux et trop différents pour faire partie du même toit institutionnel, pour être soumis aux mêmes règles et aux mêmes liens, pour partager le même sens de la solidarité et de la discipline collective. Dès 1989, j'ai effectué un premier mandat d'eurodéputé à Strasbourg, dont je démissionnais au bout de trois années, devenu Président de la Chambre des députés italienne. C'était après la chute du Mur de Berlin. Je peux vous assurer qu'aucune session plénière à Strasbourg ne se déroulait sans que soit abordée la question de ce que nous voulions, à ce stade, pour l'Europe, sachant que les pays libérés du joug soviétique frappaient à notre porte. Élargir, ou approfondir ? Le problème se posait en termes de juxtaposition. On tenta de prédire ce qui allait et devait se passer. Un grand Européen avait vu juste, ce grand socialiste François Mitterrand en réunissant à Prague en 1991 une conférence intitulée « Une confédération européenne ». Avec une détermination totale, il déclara ce qui suit : **« Nous devons avoir une confédération européenne ouverte, accueillante et la plus large possible, chargée de maintenir une unité européenne dans une série de domaines fondamentaux et généraux. Toutefois, au sein de cette confédération doit non seulement survivre une communauté européenne, mais celle-ci doit aussi se renforcer et approfondir son union. »**

J'analyse que c'est à cette époque que se situe l'occasion manquée. Il est difficile de la rattraper avec la formule des deux vitesses, et même avec la solution relativement simple de la coopération renforcée. Et personne n'a voulu

prêter attention à Jacques Delors lorsqu'il déclara : « Faisons la distinction entre, d'une part, une grande Europe consacrée à la préservation de l'unité et de la sécurité de notre continent sur la base des thèmes qui doivent être élaborés et protégés en commun ; et d'autre part, une Union, une Communauté qui en constituerait le cœur, le noyau dur ». Nous avons donc emprunté une voie différente. Lors du grand élargissement de 2004, nous avons accepté, sans réserve et comme membres à part entière, tous les pays qui le demandaient. Nous les avons mis sur pied d'égalité avec les membres de plus longue date, ceux qui avaient d'abord rejoint la Communauté puis l'Union. Je pense que cela doit nous inciter à la réflexion. Aujourd'hui, je souhaite indiquer avec modestie la voie que nous pourrions emprunter. Il s'agit de nous concentrer sur l'union monétaire et économique. Car c'est elle qui, en première analyse, a le pouvoir de nous faire progresser vers la souveraineté monétaire et vers une gouvernance partagée de l'économie européenne.



PARTAGER LE MÊME SENS DE LA SOLIDARITÉ ET DE LA DISCIPLINE COLLECTIVE.



Avançons dans cette direction, **mais en focalisant vraiment notre attention sur des questions européennes, même pendant les campagnes électorales nationales.** Cela n'a pas été fait depuis belle lurette. En ce qui nous concerne en Italie, nous préférons préserver notre fierté en affirmant que personne ne nous fera la leçon, même si parfois nous ferions mieux d'écouter les autres, parce qu'ils sont en mesure de nous apprendre quelque chose d'utile. Toutefois, si nous devons d'une part présenter et défendre nos idées et requêtes, nous devons aussi nous débarrasser des handicaps et des fardeaux qui font régresser de plusieurs décennies notre pays béni et bien-aimé. Et nous avons commencé à le faire, même si ce n'est que dans une mesure réduite. Vous savez de quoi il est question : de l'immense poids de notre encours de la dette, comme la dette cumulée, et de la relation de celle-ci avec le produit intérieur brut. Sans oublier les nombreuses autres difficultés



persistantes et sujets dépassés qui constituent l'héritage des deux dernières décennies, au siècle dernier. **Agissons calmement, dans la conscience des fragilités de notre système, mais aussi dans la confiance et la renommée** dont bénéficie l'Italie en Europe. En effet, nous avons regagné des points, particulièrement après 2011, la période la plus critique en la matière, lorsque les actions détenues par l'Italie dans l'Europe ont chuté concomitamment avec la confiance de l'Europe dans l'Italie.

ÉLARGIR, OU APPROFONDIR ?

Le moment est venu de nous souvenir de la leçon donnée par cet Italien que j'ai mentionné au début, Beniamino Andreatta, et je crois que c'est aisé : c'était en novembre 1989, le Sénat italien débattait du projet de budget pour 1990 et Andreatta présidait la commission des budgets du Sénat. Il prononça un long discours, et j'aimerais partager avec vous une série de points que j'estime cruciaux. Il décelait une maturité dans l'opinion parlementaire des deux bords au sujet de la nécessité de consolider les finances publiques et de s'attaquer à la dette publique, disproportionnée. Il s'exprima ainsi : « Actuellement, tous ceux qui évoquent le budget commencent par déclarer qu'ils comprennent la nécessité de s'attaquer à ces sujets. Toutefois, j'y vois surtout une pure profession de foi. Car dès que nous abordons l'examen budgétaire article par article, **les bonnes intentions partent en fumée** et il ne subsiste que des demandes d'augmentation des dépenses. » Andreatta argumentait et

démontrait « qu'il y avait une surestimation fautive de l'effet des dépenses publiques sur la croissance. Et quel type de dépenses publiques, interrogeait-il ? Il faut préciser, disait-il, pour utiliser le langage budgétaire, que dépenser pour investir est une chose, que les dépenses en capital en sont une autre et les dépenses courantes une autre encore. » Et il concluait comme ceci : « Que voulez-vous ? Ici en Italie, dans notre parlement, ce qui prévaut au bout du compte » - c'était un homme d'une grande ironie - « c'est de décrire toutes les dépenses comme dépenses en capital, alors qu'il s'agit, dans leur immense majorité, de dépenses courantes, destinées à alimenter la demande en consommation et non à soutenir la demande en investissements. » Nous devons réfléchir sérieusement à ces sujets.

JE REFUSE LES DISCOURS DÉMAGOGIQUES.

Je ne tiens pas un discours simpliste, moi aussi je refuse les discours démagogiques, parce que la démagogie est une sale bête, elle l'a toujours été pour la gauche, jusqu'au moment où cette gauche a acquis la maturité nécessaire pour gouverner l'Italie. **Ce serait un désastre si nous nous détournions de cette réalisation historique, partagée et extraordinaire, à porter à l'actif des socialistes européens et de la gauche européenne.**



A PROPOS DU GROUPE S&D

Le Groupe de l'Alliance Progressiste des Socialistes & Démocrates (Groupe S&D) est le deuxième groupe politique au Parlement européen. Il compte 189 eurodéputés issus des 28 États membres de l'UE.

Nous sommes partisans d'une société européenne qui favorise l'intégration fondée sur la solidarité, l'égalité, la diversité, la liberté et l'équité. Nous militons pour la justice sociale, l'emploi et la croissance, les droits des consommateurs, le développement durable, la réforme des marchés financiers et le respect des droits de l'homme, pour créer une Europe plus forte et plus démocratique.

SUIVEZ-NOUS SUR:



TheProgressives



socialistsanddemocrats



socsanddems



socsanddems



socsanddems



socialistsanddemocrats

www.socialistsanddemocrats.eu



Groupe de l'alliance progressiste des
Socialistes & Démocrates
au Parlement européen

CONTACT:

Secrétariat du Groupe S&D,
Parlement européen, Bruxelles
s-d.secretarygeneral@europarl.europa.eu
Tel +32 2 284 11 56